ion Tremblay.

n maire, on rejette e conflit d'intérêts. Ir des communicahériault, le choix de l'unique ressort éral de la Ville et xécutif. « Si nous i, a-t-il ajouté, on i d'ingérence polichoix administra-

méral, Robert Abparler à *La Presse*, r sa décision.

noix d'inviter M.
l'appareil admiue politique, M.
de même tenter
décision, hier.
invité M. Fabien,
tet Fasken MartiC'est donc cette
i les avocats qui
Ville. »

onflit d'intérêts, M. Bourque?

e sablier coule, il noins surprenant l'une telle expersimplement rétrole du cabinet

épart de M. Faque estime qu'il aux enquêtes de e La Presse à son ue les témoignatier, quant à la dent. Le Canada a remporté hier soir le Jupiter d'or du Concours international d'art pyrotechnique de Montréal, à La Ronde. C'est une première depuis la création de l'événement en 1985. Derrière ce succès ? Yanick Roy, un jeune concepteur québécois pour qui brûlent maintenant les feux de la rampe.

Employé de la firme Royal Pyrotechnie de Saint-Pie, en Montérétant, le mercredi 23 juillet, le spectacle Le ciel ne peut attendre, durant lequel son équipe a « bombardé le firmament de chutes, de roues, de chandelles et de volcans de mille et une couleurs », sous la musique de films tels Forrest Gump, Cocoon et Gladiateur.

"Je suis vraiment content, d'autant plus que c'était la première fois que nous participions à une compétition de cette envergure, a dit M. Roy, visiblement réjoui. Comme je suis jeune, ce prix va certainement m'ouvrir des portes, aider ma carrière. Déjà, le public nous a témoigné chaudement son appréciation."

Si Royal Pyrotechnie en est à sa

puis 1967, de père en fils. « Je suis né dans les pétards, dit en blaguant Yanick Roy. Mon père m'a initié à la pyrotechnie quand j'étais enfant. J'ai eu la piqûre et je suis allé parfaire mes connaissances en design et technologie sur les bancs d'école. C'est une passion depuis toujours. »

Hier soir, les représentants du Mondial SAQ se disaient particulièrement « fiers de remettre le premier prix à une firme québécoise qui en est à sa première participation au Mondial SAQ », a indiqué Anne-Marie Desautels, des relations publiques de La Ronde, en ajoutant que le Canada a, au cours des années passées, remporté un bronze.

C'est l'Australie (Explosive Entertainment International) qui a mis la main sur le Jupiter d'argent pour son spectacle Roméo et Juliette, tandis que le Jupiter de bronze a été remis à Hong Kong, Chine (Pyromagic Productions ltd) pour sa présentation Cartes postales de Hong-Kong.

Afin de clore la saison 2003, les artificiers de La Ronde et de Panzera S.A.S. ont fait briller hier soir le ciel de mille feux avec Humoresque, « un ballet de couleurs, de rythmes et d'effets pyrotechniques surprenants » dédié à Leucan, qui célèbre son 25e anniversaire. L'objectif? Faire briller les yeux des enfants malades, petits invités d'honneur pour l'occasion.

Labatt refuse une pétition de ses grévistes

MARYSE CHOUINARD

APRÈS SEPT SEMAINES de conflit, 475 grévistes de Labatt ont remis hier une pétition à la direction de l'entreprise pour réitérer leur appui à leur comité de négociation et manifester leur solidarité. Cette initiative prise à la suite d'une rencontre d'information organisée hier midi par le syndicat, est une réponse à une lettre envoyée le 25 juillet par Labatt à ses 950 employés montréalais. « Il fallait remettre les pendules à l'heure et c'est ce qu'on a fait », a déclaré le président du syndicat, Robert Daneau.

Dans sa lettre, le comité de gestion de la com-

pagnie dénonce le manque de disponibilité de l'équipe syndicale, notamment les fins de semaine, la promotion de produits concurrents sur les piquets de grève, ainsi que des « actes de vandalisme » qu'auraient commis des employés. Selon Labatt, des autocollants ont été posés sur des caisses de bière et dans des lieux publics comme le Festival de jazz et le Festival Juste pour rire.

« Ils ne nous ont jamais demandé de négocier la fin de semaine », affirme toutefois Robert Daneau. Une explication que ses membres jugent satisfaisante si l'on se fie à la rencontre d'hier qui s'est déroulée plus rapidement que prévu. « On pensait devoir faire face à plus de questions », a indiqué M. Daneau. Normand Faubert, vice-président du syndicat, a fait appel à des policiers pour remettre la pétition à la direction, afin de ne pas être accusé de violer une ordonnance de la Cour supérieure interdisant aux grévistes de se trouver à moins de 10 mètres de la brasserie.

La direction a cependant fait savoir par l'entremise des deux agents du poste 14 qu'elle refusait de recevoir la pétition « pour des raisons de sécurité », a indiqué Paul Wilson, porte-parole de Labatt.

C'est également pour des raisons de sécurité, selon M. Wilson, que les camions de Labatt sont encore escortés par la compagnie Best Sécurité.



PRENDRE LA ROUTE, C'EST PRENDRE